



The Chemical Company

RÉUSSISSEZ VOTRE COLZA

RÉGIONS NORD

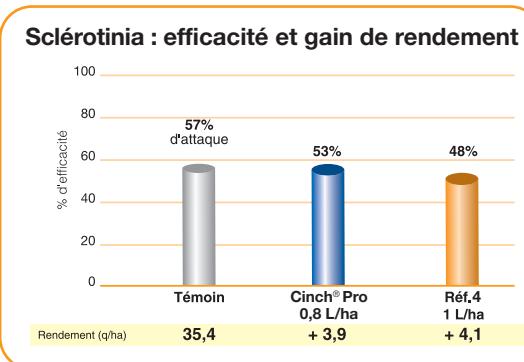
Cinch® Pro, l'excellence fongicide à la floraison



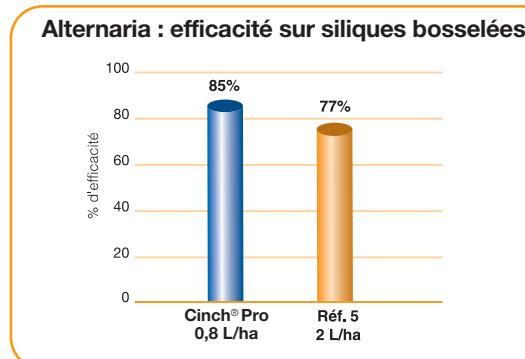
Pourquoi Cinch® Pro ?

● Un spectre d'efficacité inégalé, un remarquable rapport qualité/prix.

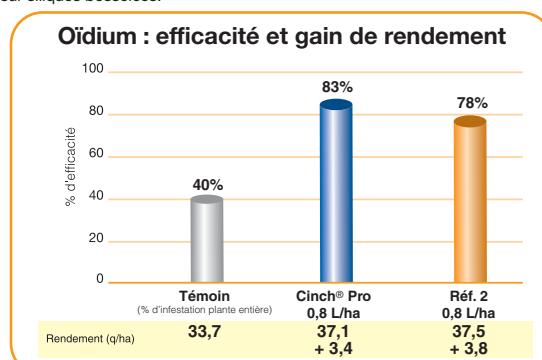
- Une protection rentable grâce à des gains de rendement réguliers.



SCLÉROTINIA :
efficacité et gain de rendement



ALTERNARIA :
une excellente efficacité



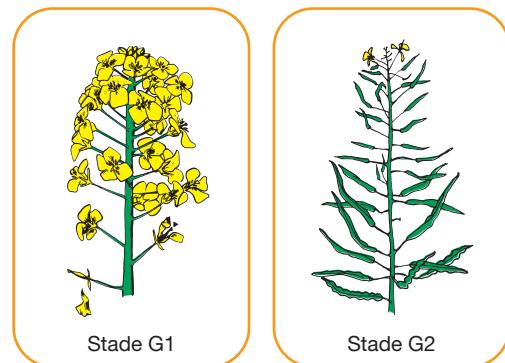
OÏDUM :
(essentiellement sud de la France)
efficacité et gain de rendement

6 essais BASF (application à l'apparition des symptômes) 2001-2007

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI

Comment s'utilise-t-il ?

- 0,8 L/ha
- Contre sclerotinia, traiter dès la chute des premiers pétales (stade G1) soit 5 à 10 jours après l'apparition de la 1^{ère} fleur (stade F1).
- Contre alternaria, traiter à l'apparition des premières taches sur siliques.
- Contre oïdium, traiter dès l'apparition des premiers symptômes.



Cinch® Pro

L'étalement qui vous en donne + sur colza



Qu'est-ce que Cinch® Pro ?

- **Marque déposée BASF : Cinch® Pro**
- **Autorisation de vente n° 2010283**
- **Composition : 90 g/L de metconazole**
- **Formulation : concentré soluble**
- **Usages et doses autorisées sur crucifères oléagineuses :**
 - Sclerotiniase, alternariose, cylindrosporiose, oïdium : 0,8 L/ha
 - Phoma : 0,6 L/ha
 - Régulation de la croissance : 0,8 L/ha
- **Classement toxicologique :**
Xn : nocif
R63 : risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant
AQUA : dangereux pour les organismes aquatiques

- **Délai avant récolte - DAR :** Colza 45 jours
- **Distance aux points d'eau :** non définie. Respecter une zone non traitée (ZNT) de 5 mètres (cf Arrêté JO du 21/09/2006)
- **Délai de rentrée :** 6 heures (cf Arrêté JO du 21/09/2006)
- **Autres autorisations :** Blé, orge, seigle, avoine, triticale, pois protéagineux et de conserve, féverole, lupin et lin.
- **Contre indication éventuelle sur faune auxiliaire et abeilles :** L'association de Cinch® Pro avec un insecticide de la famille des pyréthri-noïdes n'est pas autorisé durant la floraison et les périodes de production d'exudats. Il faut obligatoirement traiter avec la spécialité à base de pyréthri-noïde en premier et laisser un délai de 24 heures minimum entre les deux applications.